



# PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : LYADIS IMMOBILIER - SIRET 53046976600030

Référence et Intitulé : LF184-3 - Copropriété : les essentiels

Durée : 1h00

Type : E-learning

## Public

Syndic de copropriété.

## Objectifs pédagogiques

1- Déterminer la majorité applicable et faire le décompte des voix.

Identifier la majorité applicable à chacun des décisions inscrites à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Réaliser le décompte des voix.

Déterminer si une décision est validée ou non.

Connaître les cas où une seconde lecture est possible.

2- Lire et comprendre les annexes comptables obligatoires en copropriété

Identifier les différences entre les documents.

Comprendre les informations contenues dans les différentes annexes comptables.

3- Syndic : bien gérer une démission ou un non-renouvellement.

Mettre en place les process applicables en cas de démission du syndic.

Préparer le non-renouvellement du mandat de syndic.

Identifier les étapes du transfert d'archives.

4- État daté : rédiger un état daté conforme et complet.

Savoir remplir l'état daté en cas de mutation d'un bien de copropriété.

5- Manager une équipe de gestionnaires de copropriété.

Identifier les actions à mettre en place pour faciliter la prise de poste d'un nouveau collaborateur au service copropriétés.

Manager les syndics et autres collaborateurs du service copropriété en prenant en compte la nature de leurs missions.

Mettre en place les process nécessaires pour faciliter le travail des collaborateurs.

Organiser les conditions de travail des collaborateurs.



Document établi via  
la Plateforme F Immobilier  
[www.plateformef.com](http://www.plateformef.com)

Editeur accrédité : Meelk  
40 Rue du Louvre - 75001 Paris  
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €  
APE : 6201Z  
TVA Intra. : FR 24 844282863  
ICS : FR63ZZZ85B0FE



# PROGRAMME DE FORMATION

## Pré-requis

Aucun.

## Programme

- 1- Déterminer la majorité applicable et faire le décompte des voix.
- 2- Lire et comprendre les annexes comptables obligatoires en copropriété
- 3- Syndic : bien gérer une démission ou un non-renouvellement.
- 4- État daté : rédiger un état daté conforme et complet.
- 5- Manager une équipe de gestionnaires de copropriété.

## Moyens pédagogiques

Formation en ligne (e-learning) avec animations, voix off, textes et quiz.

Modalités et délais d'accès :

Formation en e-learning disponible dès l'achat sur l'espace apprenant sur la Plateforme F.

Accessibilité PSH :

Pour vérifier l'accessibilité de la formation ou l'adapter aux besoins de chaque personne en situation de handicap (PSH), merci de nous contacter 04 81 65 63 15.

(Dernière mise à jour : août 2025)

## Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de chaque thématique.

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

Attestation unique en fin de parcours.

Coordonnées pour support :

- e-mail : [info@lyadis-immobilier.com](mailto:info@lyadis-immobilier.com)

- Téléphone : 04 81 65 63 15



Document établi via  
la Plateforme F Immobilier  
[www.plateformef.com](http://www.plateformef.com)

Editeur accrédité : **Meelk**  
40 Rue du Louvre - 75001 Paris  
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €  
APE : 6201Z  
TVA Intra. : FR 24 844282863  
ICS : FR63ZZZ85B0FE



# PROGRAMME DE FORMATION

## Matériel nécessaire

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via  
la Plateforme F Immobilier  
[www.plateformef.com](http://www.plateformef.com)

Editeur accrédité : **Meelk**  
40 Rue du Louvre - 75001 Paris  
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €  
APE : 6201Z  
TVA Intra. : FR 24 844282863  
ICS : FR63ZZZ85B0FE